

Conférences gratuites sur le transfert intergénérationnel



Parce que le transfert de votre patrimoine se planifie, assistez à ces conférences :

1^{re} partie - 11 septembre 2018 à 19 h
Planification d'une succession et ses aspects légaux

2^e partie - 18 septembre 2018 à 19 h
Liquidation d'une succession, rôle et responsabilités du liquidateur

Les conférences auront lieu au siège social de la Caisse, situé au 10555, boul. Lacroix à Saint-Georges.

Réservez votre place dès maintenant, en composant le 418 228-8824, poste 7207724.



Desjardins

Caisse du Sud de la Chaudière